



L'ECHO ALBANAIS

Un prix « zéro phyto » pour Saint-Alban

La commune de Saint-Alban s'est lancée dans une campagne de réduction de l'utilisation des produits sanitaires depuis 2004. Les objectifs d'une telle démarche sont de plusieurs ordres :

- ◆ Lutte contre les dangers sanitaires
- ◆ Reconquête de la qualité de l'eau
- ◆ Favoriser la biodiversité

A l'initiative des élus et des agents communaux, la commune de Saint-Alban est passée au « **zéro phyto** » en 2014. A ce titre, la collectivité s'est vue remettre **un prix « zéro phyto » au carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes le 29 janvier dernier**. Ce prix témoigne des efforts menés conjointement par les élus et les services techniques en partenariat avec la Communauté de Communes depuis de nombreuses années. Saint-Alban est aujourd'hui *une commune « pilote »* en Bretagne, commune qui a su anticiper les efforts qui seront demandés aux collectivités dans les prochaines années. A savoir, la non-utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2020 pour les collectivités et 2022 pour les particuliers.



Remise des prix « 0 phyto » au carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes

Le prix « zéro phyto » signifie que **les agents communaux entretiennent dorénavant la voirie et les espaces verts sans utilisation de produits phytopharmaceutiques**. Ils pratiquent désormais des méthodes plus respectueuses de l'environnement comme le désherbeur à eau chaude, à mousse d'amidon ou encore le désherbage manuel. Ces méthodes sont efficaces à moyen terme, notamment sur les trottoirs.

Dans ce contexte et suite à la mise en place de la gestion différenciée menée conjointement avec la Communauté de Communes en 2014, la municipalité étudie le réaménagement du cimetière. Une partie de ce dernier va être engazonnée afin de faciliter l'entretien sans pesticides. Nous demandons donc à la population d'être tolérante vis-à-vis des changements de pratiques mis en œuvre par les services techniques et nous invitons chaque résidant à participer activement à cette **démarche éco-citoyenne**. Alors si comme nous, vous souhaitez maintenir une eau de bonne qualité dans nos rivières, vous pouvez vous renseigner auprès de votre jardinerie partenaire de la Charte « jardiner au naturel - ça coule de source » (Point Vert, Saint Alban) ou sur le site <http://www.jardineraunaturel.org/>.

Vous trouverez également en Mairie et à la Communauté de Communes des fiches conseils sur les pratiques alternatives de jardinage.

**Le prochain ECHO paraîtra le 17 mars 2015,
les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 6 mars à 12 h.**



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES (cf interieur.gouv.fr)

◆ Les élections départementales : comprendre ce qui change

Les élections cantonales sont désormais dénommées « élections départementales ». Elles seront organisées pour la première fois sous cette appellation en mars 2015.

Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Ils seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

◆ Pour qui vote-t-on les 22 et 29 mars prochains ?

NOUVEAUTÉ. Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux, élus pour 6 ans.

Les conseillers départementaux forment l'assemblée qui dirige le département **anciennement le conseil général, qui devient le conseil départemental à compter de mars 2015.**

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront donc remplacés en mars 2015 par 4 108 conseillers départementaux.

Le conseil départemental **sera renouvelé dans son intégralité** lors des élections départementales. Les conseillers départementaux sont maintenant tous élus en même temps pour une **durée de six ans** alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

◆ Mode de scrutin : quelles sont les nouveautés ?

PARITÉ. Pour chaque canton, les candidats se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure permettra de mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.

Premier tour :

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la **majorité absolue des suffrages exprimés** (plus de 50%)
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits.

Second tour :

Si aucun binôme n'est élu dès le 1^{er} tour, il est procédé à un 2nd tour. Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir.

Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) au second tour est élu. Une fois élus, les deux membres du **binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.**

◆ Pourquoi une nouvelle carte des cantons ?

EQUITÉ. La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Ils sont mieux adaptés aux équilibres démographiques de chaque département.

Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton. **Un canton est une division du département. Les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux**, une femme et un homme. Les **nouvelles délimitations** des cantons s'appuient sur les chiffres des populations légales publiés par l'Insee le 27 décembre 2013. Cette nouvelle carte permettra une représentation plus équitable de chaque canton en nombre d'habitants par élu. De 4035 cantons aux dernières élections, la nouvelle carte prévoit un passage à 2054 cantons, représentés chacun par deux élus, soit 4108 conseillers départementaux en France.

◆ Qui peut voter ?

Pour voter aux élections départementales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale.

◆ Quand vote-t-on ?

Le premier tour aura lieu le **22 mars 2015**, le second tour le **29 mars 2015**.

Le scrutin sera ouvert à 8 h et clos à 18 h.

Lors des élections de mars 2015, **vous devrez présenter une pièce d'identité** pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :

1. Carte nationale d'identité,
2. Passeport,
3. Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat,
4. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,
5. Carte vitale avec photographie,
6. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore,
7. Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
8. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
9. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
10. Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par la Société nationale des chemins de fer,
11. Permis de conduire,
12. Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat,
13. Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969,
14. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE

♦ Relais parents assistants maternels : Programme des animations du 23 février au 10 avril

- 2 mars : Tapis de lecture à Pléneuf Val André
- 3 mars : Tapis de lecture à Erquy
- 6 mars : Tapis de lecture à Planguenoual
- 9 mars : Motricité à St Alban
- 10 et 13 mars : Sortie à Jugon les Lacs
- 16 mars : Espace-jeux à Pléneuf Val André
- 17 mars : Eveil musical à Erquy
- 20 mars : Eveil musical à Planguenoual

Contact information :

Léa Herman - Relais parents assistants maternels - Communauté de communes Côte de Penthièvre

Rue Christian de la Villéon 22400 Saint-Alban - ☎ 02.96.32.98.92 - ✉ rpam@cdc-cote-penthièvre.fr

♦ Service déchets - Renforts saisonniers 2015

Afin de renforcer les effectifs, le service Déchets de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre recrute des agents chargés de la collecte des déchets sur le territoire communautaire. Les postes à pourvoir sont les suivants :

- 2 postes de 7 mois, du 1^{er} Avril au 31 octobre 2015
- 2 postes de 5 mois, du 1^{er} Avril au 31 août 2015,
- 2 postes de 4 mois, du 1^{er} juillet au 31 octobre 2015,
- 5 postes de 2 mois, du 1^{er} juillet au 31 août 2015.

Condition requise : avoir 18 ans révolus.

Lettre de motivation et CV à envoyer pour le vendredi 20 mars - 12 h dernier délai à M. Le Président - Communauté de Communes Côte de Penthièvre - Rue Christian de La Villéon - 22400 Saint-Alban - ☎ 02.96.32.98.90.

(Entretiens éventuels prévus le samedi 28 mars - matin).

♦ Communiqué eau potable

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, a pris en charge la distribution de l'eau potable, gérée auparavant par la société Lyonnaise des Eaux.

Plusieurs abonnés sont confrontés à une baisse de pression de l'eau au robinet. Les services de la Communauté de communes mettent tout en œuvre pour déterminer l'origine du phénomène et rétablir la pression qui posait déjà des difficultés en 2014.

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE -

Informations

Site du club : www.ecta-saintalban.clubeo.com .

Contact : Henri SUHARD 06.31.67.23.72. suhard.henri@orange.fr/christophe.brehinier@wanadoo.fr

Dates à retenir : 14 mars 2015, l'Entente Cyclotouriste Albanaise fêtera son 30^{ème} anniversaire à la Salle des Fêtes de Saint-Alban à partir de 18 h 30. A cette occasion une **porte ouverte au public est organisée de 16 h à 18 h**. Tous les adhérentes et anciens adhérents du club depuis 1984 invités à cette soirée de retrouvailles et de convivialité voudront bien s'inscrire dès que possible auprès d'Henri Suhard.

29 Mars : Brevet des 100 km.

Circuits programmés au mois de Mars : Départ 8 h 30.

Dimanche 1^{er} - Groupe 1 - 84 km : Saint-Alban - Lamballe - La Poterie - Trégomar - Plédéliac - Le Chêne au loup - Landébia - Ruca - Plébouille - Port à la Duc - (au pont à droite) Port-Nieux - Fort la Latte - Cap Fréhel - Sables D'Or - La Himbert - La Bouillie - La Croix des Landes - Les Galimènes - La Vallée - St-Alban - **Groupe 2 - 72 km :** Saint-Alban - Lamballe - La Poterie - Trégomar - Plédéliac - Le Chêne au Loup - Landébia - Ruca - Plébouille - Port-à-la-Duc- Fréhel - Plurien - St-Jean - La Bouillie - La Croix des Landes - Les Galimènes - La Vallée - St-Alban.

Dimanche 8 - Départ 8 h- Groupe 1 - 88 km : St-Alban - St René - Moncontour - Plessala - Bel Air - Carsu - Collinée - Le Gouray - La Malhoure - Lamballe - Plan d'eau - St Aaron - Les Rigaudais - St-Alban - **Groupe 2 - 74 km :** St-Alban - St René - Moncontour - Collinée - Le Gouray - La Malhoure - Lamballe - Plan d'eau - St Aaron - Les Rigaudais - St-Alban.

Dimanche 15 - Groupe 1 - 90 km : St-Alban - St René - La Croix Gibat - La Croix Bertrand - Plédran - Plaintel - Sébastopol - D.22 - 3 Kms à gauche Quintin - 1 Km avant Quintin à gauche D.7 Gare de Quintin - L'Hermitage l'Orge - Ploec - St Carreuc - Quessoy - La Gare d'Yffiniac - St René - Planguenoual - St-Alban - **Groupe 2 - 80 km :** St-Alban - St René - La Croix Gibat - La Croix Bertrand - Plédran - St Carreuc - Ploec - Moncontour - La Gare d'Yffiniac - St René - Planguenoual - Quéré - St-Alban.

Dimanche 22 - Groupe 1 - 95 km : St-Alban - Dahouët - La Cotentin - Planguenoual - Morieux - Hillion - Les Grèves - St Ilan - Cesson - Le Légué - Bas de la rue 3 Frères Le Goff - Emaüs Vallée du Gouët - Trémuson - Ploufragan - ZI les Chatelets - La Croix Gibat - Quessoy - ZA de l'Espérance - Gare d' Yffiniac - Bourg de St-René - Hillion - Morieux - Planguenoual - Quéré - St-Alban - **Groupe 2 - 82 km :** St-Alban - Dahouët - La Cotentin - Morieux - Hillion - Les Grèves - St-Ilan - Cesson - Le Légué - Bas de la rue 3 Frères Le Goff - Emaüs Vallée du Gouët - Trémuson - Ploufragan - ZI Châtelets - La Croix Gibat - Yffiniac - Hillion - Morieux - Planguenoual - Quéré - Zone Artisanale - St-Alban.

Dimanche 29 : Brevet des 100 km.

CLUB DES AINÉS DE LA FLORA - Mars 2015

Marche douce : les lundis 9 : Saint-Alban et ses lotissements, 16 : Pléneuf - nouveau cimetière - Pont Carla - lotissement de la Cour, 23 : Landéhen - Maroué, 30 : Planguenoual - Le Colombier - Saint-Marc.

Piscine - Aquagym : les mardis 3,10,17, 24 et 31 de 16 h à 17 h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf Val André.

Club du Jeudi : Les jeudis 12 et 26 de 14 h à 18 h. Jeux de cartes, de société et boule bretonne. Activités agrémentées d'un goûter.

Voyage : Le Club organise le mardi 28 avril un voyage d'une journée à Granville et les îles Chausey. Pour tout renseignement et réservation, vous pouvez contacter Marie-Christine Galbrun au 02.96.72.91.54. Prix par personne : trajet, visites et déjeuner compris, adhérents 76 € - non adhérents 81 €.

Théâtre : Le samedi 11 avril à 20 h 30 et le dimanche 12 avril à 15 h, le Club organise une soirée et un après-midi théâtral, à la salle des fêtes de Saint-Alban, avec cette troupe très reconnue qu'est **LA TROUPE D'YVIAS**. Elle interprétera « **La monnaie de la pièce** » de Didier Caron et de Roland Marchisio. Si vous voulez passer un très bon moment de détente et de rire, alors vous ne devez pas manquer ce rendez-vous. Billetterie ouverte à partir du 2 mars, placement libre. Prix des places : adultes 9 €, enfants de 6 à 12 ans 5 €. Pour tout renseignement et réservation, vous pouvez contacter Guy Méheust au 06.08.16.76.56. ou Alain Marie au 02.96.32.96.59.

Avis aux joueurs de Tarot : Nous recherchons toujours des retraités, joueurs de tarot pour les rendez-vous du jeudi. Si vous êtes intéressés, le Club sera heureux de vous accueillir deux jeudis par mois de 14 h à 18 h, à partir du jeudi 12 mars, à la salle des fêtes de Saint Alban.

Pour contacter le club : ✉ clublaflora@gmail.com ☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59 - Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.

UTL

Le Gallé, Daum, Lalique des magiciens du verre avec Jacqueline DUROC : Docteur en histoire de l'art

Créateurs les plus significatifs des périodes art nouveau et art déco dans le domaine du verre, ils ont porté la perfection de l'art du verre chacun dans un style particulier, ils ont tous en commun la passion de leur métier et l'amour du beau.

Le 26 mars au Casino du Val André à 14 h 30. Conférence réservée aux adhérents. Possibilité de s'inscrire dès 14 h.

Contacts : www.utlcotedepenthievre.fr ou utl.cote.de.penthievre@gmail.com

LES RANDONNOUS ALBANAIS

Sorties - Départ du parking du complexe sportif René Rouget :
Dimanche 15 mars à 13 h 30 : Saint-Alban.
Dimanche 29 mars à 8 h 30 : Plaine-Haute

FNACA

Jeudi 19 mars, commémoration du 53^{ème} anniversaire de la fin des combats en Algérie. **Rassemblement au monument aux morts à 10 h 30**, dépôt de gerbes, minute de silence, lecture du message national de la FNACA et du message du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Remise de décorations de la Commémorative et titre de reconnaissance de la Nation. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la mairie.

RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 63 000 volts **DOBERIE / ERQUY** vont être entrepris sur le territoire de la commune :

1) - Travaux de PEINTURE du 1^{er} Mars au 30 novembre 2015 avec un pic d'activité du 29 juin au 3 juillet (sous réserves d'aléas climatiques et techniques).

L'exécution de ces travaux a été confiée par Réseau de Transport d'Electricité (RTE) à l'entreprise **BO - ANTICO**.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

Monsieur Dominique OZENNE (Directeur Technique) - 06.22.38.63.28.- Entreprise BO - ANTICO, ZA Clair de Lune - 44360 Saint Etienne de Montluc - Tél. : 02.40.86.99.71.

2) - Travaux de DEBROUILLAGE du 8 au 12 juin 2015 (il pourra être procédé à du gyrobroyage, sauf avis contraire du propriétaire).

L'exécution de ces travaux a été confiée par Réseau de Transport d'Electricité (RTE) à l'entreprise **Etudes et Chantiers Bretagne Pays de Loire**.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

Monsieur Olivier LEFRANC - 06.22.61.62.03.- 3 Rue Jean Lemaistre - 35000 Rennes - Tél. : 02.99.54.60.00.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

Madame Stéphanie COTARD - Contremaître Environnement - Tél. : 02.99.33.53.88 ou 06.81.78.41.04.

ou **Monsieur Benoît TRUFFET** - Responsable Equipe Entretien Lignes RENNES - Tél. : 02.99.33.53.85 - RTE - GMR BRETAGNE (EEL RENNES) -121 avenue Gros Malhon - BP 19 - 35761 Saint Grégoire Cedex.

ANNONCES**EMPLOI**

- Aide à domicile, 22 ans d'expérience, cherche heures de ménage. Tél. : 09.51.94.36.55.
- Homme retraité, recherche travaux d'entretien de pelouses, taille de haies vertes, nettoyage de jardins, peinture bois (lasure sur chalet de jardin), peinture intérieure, revêtement de sols, faïences, crépis, petit bricolage, nettoyage Karcher (murets, terrasses). Je possède une remorque pour vous débarrasser de tout ce qui vous encombre (feuilles mortes, gros objets) pour les déposer à la déchetterie. Personne sérieuse. Chèques emploi-service. Tél. : 06.67.44.98.18. Etudierait toutes propositions.

DIVERS

- Recherche box ou abri pour caravane. Merci de contacter au 06.78.97.24.30.
- Vends scooter kymco agility fr, année 2012, 7000 km, 50 cm3. Prix 650 €. Tél. 06.58.33.17.75
- **CONCEPT Cuisine & Bains** a le plaisir de vous inviter les **vendredis 6 et samedi 7 mars 2015** à l'inauguration officielle du magasin, Rond Point du Poirier à Saint-Alban.
- Le Q du fût vous informe qu'il sera ouvert le dimanche soir de 18 h à 21 h. Petit rappel de nos horaires d'ouverture du lundi au jeudi 6h30-13h / 16h30-21h, vendredi 6h30-13h / 16h30-1h, samedi 9h-13h / 16h30-1h et le dimanche 9h-13h / 18h-21h. Et la nouveauté du Q du fût est chaque week-end PLANCHA sur place et animations diverses. Merci à tous. Mel et Antho.
- La Crêperie du Village (centre bourg) réouvre à partir du vendredi 6 mars dès midi. Le dimanche midi 29 mars, nous vous proposons un repas « kig ha farz » potée bretonne. Repas traditionnel et convivial sur réservation uniquement au 02.96.32.98.14. Les beaux jours approchent, nous recherchons du personnel pour la saison d'été 2015 (polyvalent service cuisine). Vous pouvez déposer votre CV à la crêperie. Nous recherchons également une personne pour la plage en contrat extra les week-ends de pâques et du mois de mai. La crêperie du village - 3 rue de l'Eglise - 22400 Saint-Alban - Tél. 02.96.32.98.14
- L'association **Vacances Familles de Saint-Brieuc** organise en juillet et août 2015, pour la deuxième année consécutive des séjours au camping des Jonquilles à Saint-Alban. Ces vacances sont fractionnées de quatre quinzaines. Nous avons besoin de bénévoles. Pour plus de renseignements, contacter le 02.96.32.96.29 ou 02.96.32.78.29.
- **EVENEMENT 2015 - Guerlédan, le plus grand lac de Bretagne se vide.** Les voyages ROUILLARD organisent des sorties d'une journée les 4, 5, 6, 7, 11 et 13 mai, les 28, 29 et 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre. Départ le matin vers 8 h, arrivée en fin d'après midi vers 19 h. Prix du voyage, 50 €, transport en autocar grand tourisme, déjeuner et boisson comprise. Possibilité de marcher sur le fond du lac car vous serez accompagné par un guide accrédité. Les personnes intéressées peuvent contacter les voyages Rouillard, 41 rue du vieux Moulin 22192 PLERIN SUR MER. Tél. : 02.96.60.88.08.